



Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération
Bureau de gestion des personnels enseignants et des personnels de la filière formation-recherche
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955

Note de service

SG/SRH/SDCAR/2022-331

27/04/2022

Date de mise en application : 27/04/2022

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : publication des résultats de l'élection du bureau de la commission permanente de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA)

Destinataires d'exécution

Administration centrale
Établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture
Autres structures accueillant les agents du ministère de l'agriculture
Organisations syndicales de l'enseignement agricole public

Résumé : la présente note a pour objet la publication des résultats de l'élection du bureau de la commission permanente de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA).

Textes de référence : décret n°92-172 du 21 février 1992 relatif à la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture.

Suite au scrutin du 27 avril 2022, le bureau de la commission permanente de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture est renouvelé comme suit à compter du 27 avril 2022 :

Président	Vice-Président	Vice-Président	Vice-Président
DESFONTIS Jean-Claude	BARLOY Dominique	LERICHE Françoise	OUGUERRAM Khadija

Pour le ministre et par délégation,

L'adjoint au Sous-Directeur
de la gestion des carrières et de la rémunération

Guillaume DUCHESNE